

### Punir

Didier Fassin

Seuil, janvier 2017

208 pages, 17 €

Didier Fassin, sociologue qui compte à son actif deux remarquables enquêtes sur le travail de la police et sur la prison<sup>(1)</sup>, est un acteur intellectuel rompu à ces débats. Avec *Punir*, il choisit d'aller plus loin en soumettant les institutions policière et judiciaire à une interrogation aux allures naïves mais qui se révèle comme éminemment radicale. Le sociologue interroge la logique du fait répressif à partir d'un double constat paradoxal. D'un côté, la criminalité est en recul continu depuis cinquante ans. De l'autre, on constate un véritable emballement carcéral et judiciaire : de plus en plus de détenus et d'actes qualifiés de délits ou de crimes, des peines prononcées de plus en plus lourdes... Il n'existe donc aucun rapport mécanique entre taux de criminalité et ampleur répressive, d'où les questions majeures que pose l'auteur : pourquoi punit-on ? Qui punit-on ? Qu'est-ce que punir ?

Les réponses mettent à jour ce qui est sans doute l'une des plus grandes et plus toxiques croyances collectives du siècle. En remontant le temps pour établir que la justice est un produit d'histoire et de culture, aux contenus variables donc, l'ouvrage établit les termes d'un découplage qui va à l'encontre de toutes les idées reçues. Non, il n'y a pas toujours de lien de cause à effet entre la culpabilité et le châtime. Non, il n'est pas vrai que la punition soit toujours proportionnée au délit. Non, il n'est pas vrai que la distribution des peines serait au-dessus des considérations de classe. Et non, il n'est pas vrai que la punition soit la traduction objective et raisonnée de la loi : elle s'accompagne de jouissances, souvent sans passer par la case jugement.

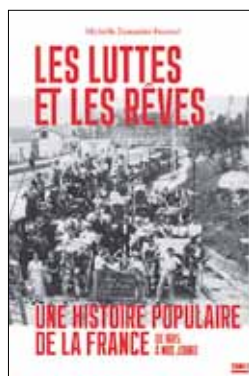
Développant son propos à partir non des concepts mais des pra-



tiques, Didier Fassin met à nu – à mal – des mécaniques répressives devenues autonomes et dont le déploiement, censé assurer la sécurité collective, s'inverse en d'inquiétants contraires : « *Si le châtime [...] n'est pas justifié par les raisons que l'on croit, s'il favorise la répétition des infractions, s'il punit en excès l'acte commis, s'il sanctionne en fonction du statut des coupables plus que de la gravité de l'infraction, s'il vise avant tout des catégories préalablement définies comme punissables et s'il continue à produire et à reproduire des disparités, alors ne devient-il pas plutôt ce qui menace l'ordre social ?* » Mobilisant les outils de l'anthropologie, de l'histoire et du droit, la méthode autant que le contenu permettent – y compris aux esprits déjà critiques – de jeter un regard plus intelligent – et donc plus inquiet – sur le « moment punitif » que nous vivons.

(1) Chez Seuil : *La Force de l'ordre*, janvier 2015, et *L'Ombre du monde*, janvier 2017.

**Pierre Tartakowsky,**  
président d'honneur de la LDH



### Les Lutes et les Rêves

Michelle Zancarini-Fournel

La Découverte, décembre 2016

1008 pages, 28 €

La photo de couverture donne le sens de ce vaste ouvrage : près d'une écluse de la Marne vers 1930, des grévistes posent à côté d'une ardoise où est écrit « *nous voulons être traités comme des êtres humains* ».

Sur plus de trois siècles, c'est une histoire des subalternes, de leurs lutes, de leurs rêves, de leurs souffrances, aussi. L'auteure utilise les multiples recueils, témoignages, chroniques, journaux personnels où se sont exprimés depuis le XVII<sup>e</sup> siècle paysans, anciens esclaves, ouvriers. On y trouve donc peu de grands hommes, rarement de grandes organi-

sations. C'est une histoire des groupes, des individus, de leurs conditions de vie. Au lieu d'un récit lisse et homogène, c'est la succession nécessairement discontinuée d'un fourmillement d'histoires de vies, d'épisodes de répressions et de révoltes. Les « grands événements » (1789, 1848, 1871...) eux-mêmes y sont vus principalement via les témoignages et l'action des dominés. Ainsi 1789 est présenté au travers d'« acteurs du peuple-roi », l'évocation de la Résistance privilégie une multitude de « gestes informels ». Ce n'est pas non plus une histoire héroïque : les massacres de septembre 1792 comme les femmes tondues de 1944 ne sont ni occultés ni minimisés. De même l'auteure se refuse à gonfler les chiffres des pires moments de répression (Commune de Paris 1871, Sétif en 1945, 17 octobre 1961 à Paris). Ce n'est pas non plus une histoire centrée sur Paris ; le reste de la France, y compris l'outre-mer, y a toute sa place, avec de nombreuses données sur la région stéphanoise, bien connue de l'auteure. Celle-ci, fondatrice de la revue *Clio*, souligne à toutes les étapes le rôle des femmes, victimes de l'oppression, y compris masculine, mais aussi actrices des révoltes.

L'ouvrage commence par 1685, l'instauration du Code noir par Colbert, qui régit l'esclavage ; et aussi la révocation de l'édit de Nantes qui prive les protestants des droits accordés par Henri IV. C'est également la déclaration royale qui fait des mendiants valides et des vagabonds des criminels potentiels à enfermer, à envoyer aux galères en cas de récidive. C'est sur les rébellions urbaines de 2005 que se clôt le livre : manière de montrer que, d'un bout à l'autre de la période, les colonisés et leurs descendants ont toute leur place dans notre histoire.

**Alain Monchablon,**  
membre du comité  
de rédaction d'*H&L*